

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 1.

Lausanne, le 1^{er} Janvier 1874.

XIX^e Année.

SOMMAIRE. — De l'alimentation des armées. — Société de cavalerie de la Suisse occidentale. — Société vaudoise de l'état-major, du génie et de l'artillerie. — La question des sous-officiers dans les armées étrangères. — Bibliographie. *Termes, sujets et dialogues militaires*, par Menksen. — Nouvelles et chronique.

La *Revue militaire suisse* continuera à paraître en 1874 aux mêmes prix et conditions que par le passé. Les personnes qui ne refuseront pas un des deux premiers numéros seront censées continuer l'abonnement pour l'année.

Conditions d'abonnement. Pour la Suisse : 1 an, 7 fr. 50 ; 6 mois, 4 fr. ; 3 mois, 2 fr. Pour la France, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique : 1 an, 10 fr. ; 6 mois, 6 fr. ; 3 mois, 3 fr. Pour les autres pays : 1 an, 15 fr. ; 6 mois, 8 fr. ; 3 mois, 4 fr.

DE L'ALIMENTATION DES ARMÉES.

Le soldat a une vie fatigante. Il doit être capable d'efforts énergiques et soutenus ; il doit pouvoir supporter, en portant ses armes et son bagage, des marches longues et pénibles ; les circonstances ne permettent pas toujours de lui accorder un temps de repos suffisant.

Dans ces circonstances les déperditions du corps humain sont considérables et il est nécessaire de les remplacer par une alimentation abondante et convenable. Lorsque la nourriture est insuffisante, les forces diminuent, et cet affaiblissement du corps réagit nécessairement sur le moral des hommes. Il faut au soldat épuisé par la fatigue et les privations une énergie bien rare à rencontrer pour pouvoir lutter avec chance de succès contre des troupes fraîches. Cette énergie, les officiers peuvent et doivent la réclamer de leurs hommes dans une circonstance donnée, mais c'est une grave faute de s'être mis dans l'obligation d'y avoir recours.

D'autre part, on sait quelle complication dans l'administration et quelles entraves les colonnes de vivres apportent à la marche des armées. Il est donc nécessaire de se rendre un compte exact des conditions de l'alimentation afin de pouvoir en combiner les éléments de façon à composer une ration journalière qui sous le plus petit volume et le moindre poids possible fournisse une nourriture abondante, saine et fortifiante.

Les recherches de la science moderne ont démontré que le corps humain, comme tous les organismes, est composé essentiellement de 4 éléments, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote et le carbone. Les deux premiers éléments sont fournis surabondamment par l'air que nous respirons et par l'eau que nous buvons, les aliments doivent surtout fournir au corps l'azote et le carbone dont il a besoin.

Partant du principe que la nourriture doit remplacer les éléments